

SOMMAIRE

DES MUTATIONS

L'islam serait-il une menace ?

Un regain de pratique religieuse, pourquoi ?

**La bourgeoisie adapte sa domination
idéologique**

Pourquoi une loi aujourd'hui ?

**Pour une politique communiste :
trois erreurs à éviter**

UNE LOI HYPOCRITE

Une loi pour défendre la laïcité ?

Une loi pour défendre le droit des femmes ?

Une loi contre toutes expressions religieuses ?

Une loi contre le communautarisme ?

Quelles seront les conséquences de cette loi ?

Quelle politique suivre aujourd'hui ?

.....

« L'unité révolutionnaire de la classe opprimée pour se créer un paradis sur terre nous
importe plus que l'unité d'opinion des prolétaires sur le paradis au ciel. » Lénine



Voile
**DERRIERE LA LOI
QUELS ENJEUX ?**

rien, mais en travaillant avec les hommes et les femmes qui y sont les plus combatifs et les plus déterminés, même si nous avons avec eux et elles une divergence tactique sur l'opportunité de la loi, car ce sont eux ou elles qui sont en général les plus avancé(e) s dans le combat de classe et le combat féministe.

Non à la loi d'exclusion !

Non au voile qui enferme la femme !

**Luttons pour l'unité politique de la classe
ouvrière quelque soit sa religion !**

**Pour l'unité entre les hommes et les femmes
contre toutes forme d'oppression sexiste !**

**Pour une rupture complète de l'État
et des églises, pour une laïcité intégrale !**

Quelle politique suivre aujourd'hui ?

Nous sommes contre une loi d'interdiction du voile, mais aussi contre le port du voile comme signe extérieur de l'oppression des femmes, que celles-ci le portent volontairement ou sous la pression.

Mais cela ne suffit pas à définir notre politique, et notre tactique. Nous devons nous interroger sur le fait que les travailleurs(es) les plus hostiles à l'influence des courants intégristes, les plus soucieux(es) de la défense des droits des femmes, sont souvent prêts(es) à considérer la loi contre un moindre mal, même s'ils (si elles) ne se font pas d'illusion sur le nature de celle-ci.

Ainsi, nous en tant que militants anti-impérialistes en France, nous voyons dans la loi un aspect principalement chauvin anti-immigré, mais les progressistes d'origine immigrés, vivant dans les banlieues, s'inquiètent d'une pression machiste croissante instrumentalisée par les intégristes.

Nous, nous distinguons des démocrates qui s'opposent, par divers arguments, à une loi contre les signes religieux à l'école.

Il faut en effet considérer deux aspects :

— d'une part, nous sommes contre cette loi chauvine qui cristallise le rejet d'une partie des exploités et opprimés d'origine immigrés.

— d'autre part, nous luttons pour l'organisation des exploités contre la bourgeoisie et les réactionnaires qui utilise la religion pour détourner de la lutte de classe. Nous sommes donc par conséquent pour l'égalité entre les hommes et les femmes, et contre ceux qui veulent maintenir la femme dans un état d'infériorité. C'est là l'essentiel de notre politique. Nous devons travailler avec ceux et celles avec qui nous n'avons que des désaccords tactiques sur la question du voile.

C'est pourquoi notre politique et notre tactique ne se développera qu'en s'investissant dans les quartiers et dans la classe ouvrière. Nous devons y développer des organisations larges ou renforcer celles qui y existent. Cette lutte ne se mène pas à partir de

Voile

DERRIERE LA LOI QUELS ENJEUX ?

Le fait que quelques jeunes filles portant le voile aient provoqué un tel débat politique et suscité autant d'émoi est révélateur des contradictions et des mutations de la société française. Celles-ci ne sont pas nouvelles, mais elles sont réactivées régulièrement et se manifestent sous les formes les plus diverses et souvent opposées : renouveau des luttes sociales et poussée d'un vote d'extrême-gauche d'une part ; et d'autre part, persistance d'un vote d'extrême-droite et regain des pratiques religieuses, minoritaires certes, mais visibles dans des secteurs issus de l'immigration.

DES MUTATIONS

L'islam serait-il une menace ?

L'islam est aujourd'hui plus visible en France et provoque des réactions de rejet de la part d'une partie de l'opinion. L'influence intégriste radicale est exagérée et même fantasmée. Cela conduit à une assimilation de toute pratique religieuse affichée à de l'intégrisme radical ou, à penser, à une dérive communautariste des Français issus de l'immigration. Il faut pour cela remettre les choses à leur juste place.

L'islam est la deuxième religion de France : 4 à 4,5 millions de personnes s'y réfèrent. La pratique de l'islam n'est plus le fait d'immigrés (comme dans les années 60 et 70) ou de colonisés (avant les années 60), mais en majorité de Français. Le caractère évident de pratiques religieuses et l'exigence d'une reconnaissance du droit à une libre pratique de l'islam (comme la construction de mosquées) ne sont pas en soi la manifestation d'un esprit communautaire, mais bien la manifestation d'un droit à la libre pratique religieuse dans un État laïque.

Mais l'islam est, dans l'idéologie nationale dominante, perçu comme un élément étranger qui menace la cohésion nationale. Cela n'est pas un fait nouveau, le protestantisme a provoqué le même rejet à l'époque de la royauté. Si la Révolution française a fait des Juifs des citoyens, il fallut des années pour qu'on ne leur demande plus de prêter le serment (deshonorant et discriminatoire) de «more judaico» dans tous les actes civils. Dans l'empire colonial français, un colonisé n'accédait à la citoyenneté française qu'en renonçant à son statut personnel musulman. Les travailleurs immigrés des années 60 et 70, célibataires pour la plupart, vivaient leur islam discrètement dans les foyers. Discrétion contrainte par un environnement hostile.



femmes et les familles. Certains et certaines voient dans une loi, un point d'appui possible pour résister à cette pression.

— **Des hommes et des femmes voient dans cette loi d'abord une stigmatisation de ceux qui se reconnaissent dans l'Islam.** Parmi ceux-ci, il y a, bien minoritaires, ceux qui défendent une vision intégriste de l'islam et revendiquent le port du voile pour les femmes. Mais il y a aussi tous ceux qui se sentent touchés par une mesure qu'ils jugent discriminatoire. Les intégristes peuvent s'appuyer sur ce sentiment pour renforcer leur influence.

— **Actuellement nous ne pouvons dire quel est le courant qui est principal.** Toutefois, il semble que dans les premiers se retrouvent plus les femmes (jeunes filles scolarisées aussi) et les hommes plus âgés qui ont participé aux luttes antérieures de l'immigration pour l'égalité des droits, et dans le second, les générations plus jeunes (plus mecs que filles) qui n'ont pas cette expérience de lutte, et sont en fait celles qui sont le plus touché par les discriminations, plus désorientées et plus sensibles à l'influence religieuse.

Les organisations religieuses musulmanes qui participent au Conseil français du culte musulman ont réagi avec modération. Elles jouent la carte du compromis et visent plutôt à obtenir un espace dans la société française et des facilités pour l'implantation de mosquées. Seuls les groupes intégristes les plus radicaux se sont emparés de la question de la loi pour organiser des manifestations de femmes, revendiquant la liberté de port du port du voile.

Non seulement à l'islam s'attache l'image d'une religion étrangère, mais plus encore d'être celle d'anciens colonisés ou d'immigrés exploités. Pour les classes bourgeoises et petites-bourgeoises françaises, l'islam leur est étranger pour quatre raisons : religion étrangère au christianisme, religion de dominés méprisés, religion introduite par des prolétaires, enfin religion et civilisation dont l'apport au développement de la civilisation occidentale, perçu comme exclusivement latin, est ignoré. Il n'en fallait pas beaucoup pour que les attentats du 11 Septembre activent tous les vieux fantasmes à l'égard de l'islam.

Un regain de pratique religieuse, pourquoi ?

Il est facile de ne voir dans le regain de pratique religieuse que le résultat de l'activité de groupes intégristes financés par l'Arabie Saoudite. Que ces groupes existent et agissent n'explique pas pourquoi, ils ont une audience. S'ils en ont, c'est qu'ils trouvent un terrain favorable. Si c'est le cas, c'est que la crise sociale, politique et idéologique de la société française frappe particulièrement les français issus de l'immigration. Les jeunes Français issus de l'immigration, comme les étrangers de la même génération, sont deux fois plus touchés par le chômage que les Français dont le nom fleure bon le terroir, et qui n'habitent pas les cités. Dans celles-ci se concentre la misère sociale.

Dans ce contexte, la religion peut devenir un recours spontané. Comme l'écrivait Marx, « *la détresse religieuse est pour une part l'expression de la détresse réelle et, pour une autre, la protestation contre la détresse réelle. La religion est le soupir de la créature opprimée, la chaleur d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit de conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple* ». Alors, pour Marx, « *abolir la religion en tant que bonheur illusoire du peuple, c'est exiger son bonheur réel. Exiger qu'il renonce aux illusions sur sa situation, c'est exiger qu'il renonce à une situation qui a besoin d'illusion.* »

Le fait que la misère sociale puisse nourrir le sentiment religieux, ne suffit pas à expliquer totalement le refuge dans la religion. Si c'est le cas aujourd'hui, c'est aussi que ceux qui prétendaient lutter pour le bonheur réel du peuple (le PCF par exemple) se sont discrédités, alors que ceux qui luttent aujourd'hui pour cela sont minoritaires et quasiment absents des cités. Ainsi, la classe ouvrière organisée n'apparaît plus porteuse d'un projet de transformation sociale qui puisse polariser tous les opprimés et les exploités.

Le retour d'une pratique religieuse plus voyante n'est pas un phénomène communautaire, car il ne touche qu'une partie des résidents (Français ou non) d'origine immigrée maghrébine. C'est un phénomène social qui touche en particulier les jeunes des banlieues et des cités. Les anciens ouvriers de la même origine y échappent pour l'essentiel. Dans les cités, les organisations intégristes radicales captent une partie de ce désarroi religieux. Même si le phénomène d'adhésion est minoritaire, ces organisations exercent une réelle pression sur les familles et les femmes en particulier. Dans l'imaginaire collectif français, l'influence réelle de ces organisations est amplifiée par l'impact des attentats du 11 Septembre 2001.

L'idéologie des organisations intégristes donne un sens positif et conforte l'attitude machiste qui se renforce et a une influence bien plus large et profonde. Les jeunes hommes, déstabilisés, dévalorisés par leur marginalisation due au chômage et la discrimination qu'ils subissent, trouvent dans cette affirmation machiste et le contrôle des femmes, une illusoire restauration de leur propre dignité.

stigmatisés parce que musulmans. D'ailleurs la proposition faite par la commission Stasi de consacrer un jour férié aux musulmans et aux juifs a été balayée vite fait devant la montée des protestations des défenseurs de la « civilisation chrétienne ».

Une loi contre le communautarisme ?

Le danger communautariste est devenu un thème cher aux hommes politiques. Mais les gouvernements successifs de la bourgeoisie, depuis des années, s'appuient sur les représentants des grands cultes chaque fois que nécessaire : un incident dans les quartiers, un conflit entre jeunes musulmans et jeunes juifs, un problème de racisme. C'est maintenant aux représentants des religions, de « pacifier » les quartiers ! Dans le même temps, ces gouvernements combattent toute expression politique forte et indépendante des jeunes des quartiers, comme celle des exploités en général. Mieux vaut des curées, des imans et des rabbins que des organisations de classe dans les quartiers.

Quelles seront les conséquences de cette loi ?

Cette loi ne va rien régler au fond, elle va apaiser les bonnes consciences démocratiques et chauvines. Mais quel impact va-t-elle avoir sur les personnes, françaises ou non, d'origine immigrée ? Comme nous avons pu le constater à l'occasion de débats sur le port du voile à l'école, ces personnes n'ont pas, et c'est normal, une attitude unique, précisément parce qu'elles ne forment pas une communauté. On peut discerner deux grands types de positionnement :

— **Des hommes et des femmes et surtout des femmes et des jeunes scolarisées qui sont opposés au port du voile, et donc pour son interdiction à l'école.** Ceux-ci et celles-ci sont très sensibles au poids que les Intégristes ont bien que minoritaires dans certaines cités, et à la pression qu'ils exercent directement ou indirectement sur les

Une loi pour défendre le droit des femmes ?

Il est tout à fait positif que les parlementaires hommes soient soucieux de la défense du droit des femmes. Mais leurs soucis sont bien sélectifs. D'abord, ils pourraient se demander, pourquoi, il y a si peu de femmes élues au parlement, alors qu'une loi de parité oblige en principe une égale proportion dans les candidatures. De plus ces mêmes parlementaires qui s'indignent, légitimement, que l'on voile la tête des femmes, ne sont pas choqués lorsque l'on les dévoile totalement pour faire vendre, sur les panneaux publicitaires.

Ainsi la loi va interdire le port d'un signe de l'oppression des femmes, dans un lieu bien déterminé, l'école, mais ne va rien changer à la réalité des rapports d'oppression. La bonne conscience démocratique en sera quitte. Mais là, où l'oppression machiste se renforce (à caractère religieux ou non) rien ne sera changé. Les filles qui ne portent pas le foulard, mais qui ne s'y habillent jamais avec des jupes et portent des survêtements pour ne pas être traitées de « putes », ne verront pas leur situation changée.

Ce qui est clair, c'est que les mesures d'interdiction et d'exclusion ne pénaliseront que les femmes, nullement les hommes en rendant leur accès à l'éducation plus difficile voire impossible au-delà de 16 ans, pour la minorité de femmes contraintes à le porter.

Une loi contre toutes les expressions religieuses ?

L'équilibre entre toutes les religions est purement hypocrite, puisque c'est à propos du port du voile que toute la polémique s'est engagée. Jusqu'alors personne ne se souciait ni des croix ni des kippas et les quelques problèmes de voiles étaient traités par le débat et le compromis.

Cette loi ne peut qu'encourager le sentiment chez beaucoup de jeunes issus de l'immigration d'être systématiquement

La bourgeoisie adapte sa domination idéologique

Ces nouvelles réalités déstabilisent le consensus nationaliste et le consensus laïc qu'avait construit la classe dominante bourgeoise. Le premier est plutôt marqué à « droite », le second à « gauche » ; mais les deux ne sont pas étanches et s'interpénètrent largement. C'est d'autre part moins l'importance réelle des pratiques religieuses musulmanes qui déstabilise les consensus que l'impact fantasmatique et irrationnel que celui-ci a dans la société française ; dont la menace intégriste radicale est la caricature.

L'importance que prend la question religieuse n'est que le symptôme du désarroi social de couches sociales mises à mal par l'évolution du capitalisme français, de « la mondialisation », de la confrontation à un monde plus ouvert. Notamment de couches petites bourgeoises traditionnelles (artisans, petits commerçants, agriculteurs...), dont les repères, liés à la petite propriété, à la famille, à la morale chrétienne, au chauvinisme local ou national, ne sont plus valides pour comprendre le monde. Ce désarroi touche aussi des travailleurs salariés, liés à l'État ou menacés par les délocalisations. Cela se manifeste en partie dans le vote FN qui se maintient à un niveau relativement stable depuis 20 ans (entre 10 et 15 % des votants). Mais au-delà de cette audience, l'influence de ce parti constitue une indéniable force de pression idéologique et politique sur toute une part du personnel politique français. Le rejet de l'islam cristallise cette crise d'identité des secteurs qui traditionnellement soutiennent les partis de droite.

Cette pression populiste est pourtant contradictoire avec les intérêts propres de la grande bourgeoisie, qui se doit d'intégrer l'islam dans son système de domination. C'est pourquoi le conseil représentatif des organisations musulmanes a été créé ; comme cela avait été fait pour les Juifs par Napoléon et pour les protestants ensuite. Cela ne peut fonctionner que si les relations sont pacifiées entre l'État et les organisations musulmanes. Cette volonté, clairement affichée

par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, opposé à une loi sur le voile, est prise à contre-pied par la pression du courant populiste.

Le deuxième élément de consensus bourgeois mis à mal est la laïcité. Aucun pays capitaliste européen n'a poussé aussi loin que la France sur le plan idéologique et politique la séparation entre l'État et les institutions religieuses.

La bourgeoisie révolutionnaire de 1791 en imposant la Constitution Civile au clergé a affronté violemment l'église de Rome, faisant œuvre avant la lettre d'un anticléricalisme virulent. La troisième république en votant les lois de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, achevait le processus engagé par la création de l'enseignement laïc et gratuit.

Cette laïcité, réalité progressiste dans son essence, marque fortement l'opinion démocratique, qui se trouve déroutée par le nouveau phénomène religieux que constitue l'affirmation sociale de l'islam. Le réflexe laïc se dévoie. Il n'est plus seulement l'affirmation de la séparation complète de l'état et des églises, qui impose à ce que (légitimement) les personnes exerçant une fonction publique ne fassent pas état de leur appartenance religieuse dans le cadre de leur fonction. Il tend aujourd'hui à transposer l'exigence de neutralité, non plus aux agents de l'État, mais aux usagés des services publics (école, hôpitaux,...). Ce réflexe masque mal le malaise ressenti face à l'islam, et le rejet de celui-ci, comme la crainte de ceux qui en sont les porteurs (les prolétaires) de plus en plus identifiés aux couches dangereuses.

UNE LOI HYPOCRITE

Un grand nombre d'arguments ont été avancés pour justifier la nécessité d'une loi : défense de la laïcité, défense du droit des femmes, défense de la paix civile, refus du communautarisme,... mais c'est une loi bien hypocrite.

Une loi pour défendre la laïcité ?

Beaucoup de ceux qui s'affichent comme des défenseurs intransigeants de la laïcité, sont des défenseurs inconditionnels des écoles privées, chrétiennes en particulier. Chirac avait en 1983, lors des grands mouvements de défense des écoles privées, dénoncé le risque d'embrigadement par l'État des élèves dans les écoles publiques. Pas plus tard que cette année, monsieur et madame Raffarin sont allés à Rome, au frais de l'État, à l'occasion de la Béatification de Sœur Thérèse.

Les fermes défenseurs de la laïcité de l'État ne sont pas prêts à remettre en cause le statut particulier de l'Alsace et de la Moselle, où curés, pasteurs et rabbins sont des salariés de l'État, et où l'enseignement religieux est la règle dans les écoles publiques. Ils ne sont pas prêts à remettre en question la présence d'aumôneries catholiques dans les grands lycées parisiens.

Aujourd'hui, nous devons éviter trois erreurs

— **Considérer, comme y pousse tout le battage médiatique, qu'il existe en France une communauté musulmane identifiable, plus ou moins, aux Français ou étrangers d'origine maghrébine.** Cela est une construction idéologique car il y a dans cette « prétendue communauté » autant de diversité politique, sociale et de pratique religieuse que dans le reste de la « communauté française ». Il ne faut pas non plus identifier quartier ou cité de banlieue et islam. Il ne faut pas tomber dans l'opportunisme de la LCR qui a défendu la participation de Tariq Ramadan au FSE, sans doute essentiellement pour l'impact qu'il paraît (?) avoir dans les banlieues.

— **Faire une critique générale des religions en maintenant une pseudo égalité dans la critique de toutes les religions, alors qu'à l'évidence, seul l'islam est aujourd'hui mis en cause.** Il nous faut cibler la critique d'abord sur le développement des courants intégristes, sur leur idéologie et leurs conceptions politiques et sociales. Le projet intégriste est avant tout un projet politique et social réactionnaire (défense de la propriété, statut d'infériorité de la femme, rejet de la démocratie et du pouvoir républicain), même si une certaine interprétation de l'islam en constitue l'ossature idéologique. En étant attentif y compris au vocabulaire, car beaucoup de travailleurs musulmans se considèrent islamistes, car musulmans. Ce qui ne veut pas dire pour eux une adhésion à l'islamisme radical. Il est donc préférable de critiquer les intégristes.

— **Enfin, nous devons éviter vis à vis des ouvriers croyants de masquer nos différences idéologiques.** Nous devons les affirmer, mais en même temps nous devons les relativiser par rapport aux nécessités d'une lutte de classe commune. « *Qu'importe si certains croient au bonheur dans le ciel, si en pratique ils luttent avec les autres travailleurs pour leur bonheur sur terre.* »

RAISONS PROFONDES ET CONJONCTURELLES DE LA LOI

La loi interdisant les signes religieux prétend satisfaire un **grand besoin de paix sociale.** En fait elle vise pour l'essentiel à rassurer et à utiliser la peur et l'hostilité diffuse que suscite l'affirmation d'un islam de France, et cela quelles qu'en soient les motivations positives (défenses de la laïcité et du droit des femmes).

La nécessité d'une loi, dont l'exigence est apparue à l'occasion d'un phénomène relativement marginal, est donc motivée principalement par la recherche d'un consensus politique et idéologique autour de la grande bourgeoisie alors que celui-ci est mis à mal sur le plan social. Ainsi la question du voile est devenue cet hiver la principale question concernant l'école alors qu'au printemps 2003 un mouvement social profond dans l'enseignement avait posé des exigences et des questions qui restent sans réponse.

La nécessité d'une loi, d'abord repoussée par la commission et par Sarkozy, s'est aussi imposée comme un enjeu dans la compétition électorale. Il n'est pas sans intérêt de noter que c'est Jack Lang qui, le premier, s'est affiché comme le plus ferme partisan d'une loi interdisant les signes religieux à l'école. Il a entraîné le PS. La droite (l'UMP de Chirac, principalement) ne pouvait se permettre d'être, sur cette question, concurrencée à sa droite et à sa gauche.

Quels que soient les motifs de cette loi, elle ne répondra guère à ses objectifs. Bien plus, elle offre une occasion pour les courants intégristes radicaux de capitaliser le malaise que cette initiative, trop ouvertement contre l'islam, pourrait susciter. Elle ne rassure pas plus les enseignants qui ne sont pas unanimes à en soutenir la pertinence. Elle s'attache à limiter la manifestation d'un phénomène alors que la crise la société bourgeoise tend au contraire à alimenter la misère sociale.



Pour une politique communiste

Les communistes sont athées et défendent la séparation complète de l'État et des églises. Mais nous ne faisons pas de la lutte idéologique contre les théories et pratiques religieuses l'axe principal de notre activité. Nous entendons faire en sorte au contraire que la religion reste une question privée et ne soit pas facteur de division entre travailleurs.

C'est dans et par le renforcement de la lutte des classes que les travailleurs croyants « abandonneront la recherche d'un bonheur illusoire » en luttant pour un bonheur réel. Cela ne signifie pas l'acceptation de toutes les pratiques sociales, associées ou non à la religion, qui existent dans la classe ouvrière. Nous devons impérativement mener une lutte idéologique sur les pratiques réactionnaires auxquelles les religions donnent un alibi ou une légitimité. Nous le ferons d'autant mieux que se sera construite une confiance entre travailleurs dans cette lutte de classe. Confiance qui crée les conditions du débat et de la transformation des points de vue.

Cela ne va pas de soi, car les communistes français partagent aussi l'ignorance et les préjugés de la société française sur les autres sociétés et les religions minoritaires, et sur l'islam en particulier. Cette ignorance débouche sur des points de vue caricaturaux qui sont souvent des repoussoirs.

D'autre part, le statut de l'islam en France aujourd'hui n'est pas celui de l'Église catholique au 19^e siècle. C'est une religion souvent pratiquée par des ouvriers issus de pays anciennement colonisés et encore dominés. Cela rend ces travailleurs particulièrement sensibles aux discriminations qu'ils subissent ici, y compris sur les questions religieuses.